

Image not found or type unknown



Mise a pieds conservatoire

Par **cedricg**, le **05/07/2008** à **16:17**

bonjour

je voulais savoir si mon patron pouvait séparer ma mise à pied conservatoire en deux car elle est coupée par mes vacances (4 jours de mise à pied 1 semaine de vacances puis 3 jours de mise à pied)

il me met à pied le mercredi 25 juin à 10h12 je suis en vacances depuis le lundi 30 juin jusqu'au samedi 5 juillet et lundi 7 juillet je suis de retour en mise à pied

jusqu'au mercredi 9 juillet à 10h00 pour mon entretien en vue d'un licenciement

pour faute grave sans savoir qu'elle est cette faute comment faire pour se défendre quand on ne sait pas ce que l'on nous reproche

merci